

Bonjour !

Vous avez été sélectionné pour participer au programme Intermunicipalités de l'Association Québec-France ? Ce programme étant le fruit d'une collaboration avec l'OFQJ ; vous trouverez ci-joint les informations vous permettant de préparer votre séjour en France.

ÉTAPE 1 : Partie Association Québec-France

Vous devez effectuer le paiement des frais reliés à l'administration de votre dossier (80\$) à l'Association Québec-France soit :

- Par chèque à l'ordre de : Association Québec-France, 9 place Royale, Québec (Québec), G1K 4G2.
- Par carte de crédit en nous appelant au 418 646-6243.

Vous devez fournir tous les éléments nécessaires à votre dossier d'inscription à votre municipalité, le tout avant le 18 mars 2012. Chaque dossier comprend :

- 3 Photos de type passeport (2 collées au formulaire + 1 à joindre à l'envoi) ;
- Le formulaire d'enregistrement du participant Québec-France (original)
- Photocopie du passeport (collée au formulaire) ;
- Copie de la carte étudiante (collée au formulaire) ;
- Photocopie du certificat de naissance ;
- Un curriculum vitae et lettre de motivation ;
- Une enveloppe « **grand format** » (81/2 X 11) libellée à votre adresse et pré-affranchie à **1,25 \$** ;
- Pour les emplois en animation : **justificatifs d'une formation en animation ou d'une expérience de deux mois ou plus avec des enfants ainsi qu'un certificat de casier judiciaire.**

Pour l'obtenir : http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=5006&table=0

Coûts à prévoir et exigences :

- S'engager à occuper jusqu'à la fin, et de façon satisfaisante, le poste offert ;
- Assumer les coûts d'inscription du programme de 850 \$ et 80 \$
- Assumer les frais de déplacement pour se rendre sur les lieux de l'emploi ;
- Disposer d'au moins **700 \$ d'argent de poche** en attendant la première paie versée à la fin du mois

ÉTAPE 2 : Transport aérien et assurances – Partie OFQJ

Important : Veuillez noter que suite à de nombreux changements administratifs et à une uniformisation des documents de l'OFQJ, les informations et liens ci-dessous sont amenés à être modifiés pour l'année 2012. Merci de ne pas en tenir compte pour le moment. Nous effectuerons les modifications aussitôt qu'elles nous seront communiquées.

Le départ

L'association Québec-France prendra contact avec vous pour vous fournir votre numéro de projet.

Vous devez passer par l'intermédiaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse pour réserver vos billets d'avion deux mois avant votre départ effectif. Il vous faut remplir la « **Fiche du participant** » en cliquant sur le lien ci-dessous : https://ofqj.info/ofqj_qc/ofqj_form/Formulaires/LoginCandidature.aspx?Type=Participant

Vous pourrez, à ce même moment, choisir une autre date de retour. À noter que la date de retour choisie ne pourra en aucun cas, se situer avant la date de fin de l'emploi en France et ne devra pas excéder 2 semaines au-delà de cette date de fin de l'emploi.

La date limite pour l'inscription en ligne : **jeudi 28 avril 2012.**

- Un départ de groupe de Montréal est prévu le jeudi 23 juin 2012 - Retour de Paris programmé le vendredi 19 août 2012.
- Aucun départ individuel ne sera accepté. Tous les candidats partiront sur le même vol.

Vous recevrez ensuite par la poste, la convention OFQJ et la documentation. Le paiement devra être fait avant le 19 mai 2012. Dès la réception de la convention OFQJ vous pourrez utiliser le coupon B de la convention pour effectuer votre paiement.

Les modalités pour effectuer le paiement de 850 \$ à l'OFQJ, soit :

- 1). Par chèque visé ou mandat postal.
- 2). Au comptoir ou par guichet automatique auprès des institutions financières suivantes : Banque Nationale, Caisses Desjardins, Banque de Montréal, Banque Royale et Banque Scotia.
- 3). Paiement en ligne par carte de crédit au lien suivant : <http://www.ofqj.org/PF8-paiement/index.html>

Assurances

L'OFQJ s'occupe de l'assurance médicale et responsabilité civile. Les dates prises en considération sont celles correspondant à la durée de l'emploi en France et, s'il y a lieu, à une prolongation maximale de 2 semaines. Si vous souhaitez revenir au-delà de 2 semaines, vous pourrez, à vos frais, prolonger votre assurance auprès d'« *Escapades* » via le site internet de l'OFQJ et, par la même occasion, modifier votre billet d'avion auprès d'Air Transat à Paris.

Enfin, l'OFQJ vous enverra par courriel, le billet électronique et les informations concernant l'accueil et l'hébergement à Paris.

Pour plus d'informations, contacter :

Fabien MANIÈRE

Coordonnateur des programmes jeunesse

418 646-6243

prog@quebecfrance.qc.ca